

FR0013253416

#### 31/10/2025

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information (2)

Obligations convertibles euro

Orientation de gestion

Le FCP vise une performance annualisée, nette de frais, supérieure à celle de l'indice Refinitiv Convertible Bond Eurozone Hedged (EUR), coupons réinvestis, par une gestion active sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

	ACUIT	net	au	tone

55,45 M€



54,31 M€

Valeur liquidative

10 750,34 €



Fonds	Indice
1.49%	0.79%



#### Gérants





Olivier Ravey

Nancy Scribot Blanchet Les équipes sont susceptibles d'évoluer



Profil de risque<sup>(3)</sup>





Durée de placement

Supérieur à 3 ans



SFDR(3) Article 8

Fonds Notation ESG(3) 6,4 6,3

Couverture note ESG 87,8% 86,7%

#### Principales caractéristiques

Date de création de la part 30/06/2017

Date de lancement de la part 30/06/2017

Société de gestion

Ofi Invest Asset Management

Forme juridique

**FCP** 

Classification AMF

Fonds mixte

Affectation du résultat

Capitalisation

Fréquence de valorisation

Journalière

Ticker Bloomberg

**EGAECEX** 

Publication des VL

www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC 0,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

0,39%

Indice de référence

Refinitiv Convertible Bond Eurozone Hedged (EUR)

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille · S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros · RCS Nanterre 384 940 342 · APE 6630 Z · Agrément AMF n° GP 92012 · FR 51384940342 · CONTACT : Département commercial · 01 40 68 17 17 · service.client@ofi-invest.com



FR0013253416

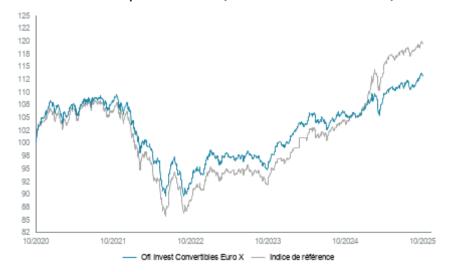
#### 31/10/2025

Rapport mensuel
Part X
Convertibles



Performances & risques

### ▶ Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 30/10/2020)



#### Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	7,38	13,48	-6,10
1 mois	1,49	0,79	0,70
3 mois	1,44	1,28	0,16
6 mois	3,75	4,44	-0,69
1 an	7,56	15,25	-7,69
2 ans	18,94	29,91	-10,97
3 ans	22,78	34,34	-11,56
5 ans	13,13	19,42	-6,29
8 ans	6,17	21,83	-15,67
10 ans	-	-	-
Lancement	7,50	25,64	-18,13

\*Da : début d'année

#### ▶ Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-8,89	7,74	4,30	0,35	-12,75	6,85	5,17
Indice	-	_	-	-5,18	7,57	6,06	-0,25	-14,18	6,89	8,46
Relatif	-	-	-	-3,70	0,17	-1,76	0,60	1,42	-0,04	-3,29

## Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années<sup>(1)</sup>

	Trimest	re 1	Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
En %	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-1,35	-1,82	2,12	3,10	-0,97	-1,96	0,60	0,52
2022	-6,70	-7,57	-10,04	-11,91	-0,27	0,55	4,23	4,83
2023	4,01	3,78	0,09	0,80	-1,13	-1,45	3,80	3,68
2024	3,80	4,16	-0,12	-0,02	1,69	2,47	-0,25	1,63
2025	2,76	7,22	2,37	3,81	0,58	1,16	-	-

### ▶ Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

	Volatilité Perte Maximale			Délai de recouvrement		Ratio	Ratio de	Bêta	Alpha		
En %	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	error	d'info	sharpe	Deta	Дрпа
1 an	4,05	4,27	-3,83	-3,61	26	23	2,37	-2,92	1,20	0,79	-0,08
3 ans	4,75	4,87	-3,97	-4,07	39	36	2,16	-1,42	0,77	0,87	-0,04
5 ans	5,86	6,36	-18,22	-20,98	889	955	2,01	-0,52	0,06	0,87	-0,01
8 ans	6,06	6,28	-18,22	-20,98	889	955	1,97	-0,86	-0,01	0,91	-0,03
Création	5,41	-	-18,22	-	889	-	1,95	-0,96	0,01	0,91	-0,03

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.



FR0013253416

31/10/2025

Rapport mensuel
Part X
Convertibles



#### ► Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

En %	Fonds
Biens et services industriels	27,0
Immobilier	10,2
Produits et services de consommation	9,6
Technologie	8,3
Santé	7,6
Télécommunications	7,1
Services aux collectivités	5,4
Energie	4,9
Construction et matériaux	4,8
Produits chimiques	4,2
Voyages et loisirs	4,1
Automobiles et pièces	2,7
Aliments, boissons et tabac	1,4
Services financiers	1,3
Ressources de base	1,2
OPC	_
Dispo/Liquidités investies	0,3

### Répartition géographique

En %	Fonds
France	33,7
Allemagne	24,9
Italie	16,1
Pays-Bas	13,3
Espagne	10,4
Autriche	1,2
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,3

### Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du	·	
risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
1	AA	-
	Α	30,9
	BBB	50,4
	BB	12,5
	В	1,1
	CCC	-
	CC	-
-	С	-
<b>+</b>	D	-
+ Risqué	NR	5,1
•		

▶ Profil / Chiffres clés <sup>(3)</sup>		
Nombre d'émetteurs	43	
Notation moyenne	BBB	
Spread Moyen	200,78	
Sensibilité crédit	1,84	
Sensibilite Taux	1,81	
Rendement courant (%)	1,19	
Taux actuariel (%)	-2,22	
Maturité moyenne	4,25	

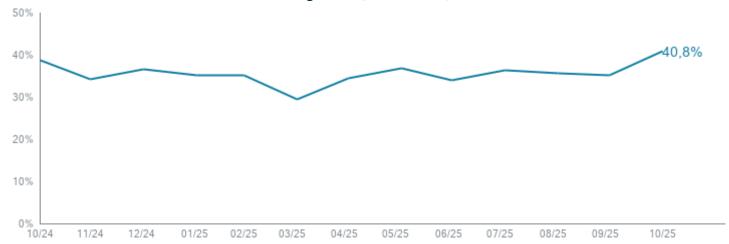
FR0013253416

31/10/2025

Rapport mensuel
Part X
Convertibles

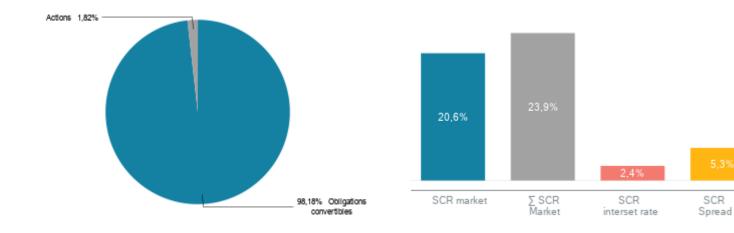


Évolution de la sensibilité actions sur 1 an glissant (Pas mensuel)(3)



Répartition par classe d'actifs (hors liquidités)





#### Répartition par devise (hors OPC)

En %	Exposition	Couverture
EUR	92,72	-
USD	6,82	-5,32
CHF	0,04	-



FR0013253416

31/10/2025





#### Commentaire de gestion

Aux États-Unis, la Fed a abaissé son taux directeur de 25bp à 4% pour la deuxième fois cette année et annoncé la fin du QT au 1er décembre, tout en maintenant un ton « hawkish » qui rend incertaine une nouvelle baisse dès décembre. Les marchés ont réduit la probabilité d'un assouplissement supplémentaire en fin d'année et les économistes anticipent désormais un cycle de baisse plus limité. Par ailleurs, de nouvelles tensions ont émergé au sein des banques régionales américaines, malgré de bons résultats des grandes banques, alors que l'économie a montré des signes contrastés : accélération du PMI composite à 54,8 en octobre, mais repli de la confiance des consommateurs, et un CPI ressorti à +3,0% YoY, légèrement sous les attentes.

En zone euro, la BCE a maintenu ses taux inchangés (taux de dépôt à 2%), tout en affichant un discours prudent compte tenu d'une inflation encore incertaine malgré des indicateurs positifs de croissance et d'emploi. Le PIB de la zone a progressé de 0,2% au T3, tandis que l'inflation préliminaire d'octobre s'est établie à +2,1% (core +2,4%). Les PMI ont confirmé une amélioration de la conjoncture, avec un composite à 52,2 porté par les services.

En Asie, l'élection inattendue de Sanae Takaichi au Japon a ravivé la volatilité des marchés, alimentant les craintes d'une politique budgétaire plus laxiste et d'une BoJ plus accommodante, ce qui a entraîné une hausse du 10 ans japonais et un affaiblissement du yen. Enfin, en Chine, les tensions commerciales avec les États-Unis se sont brièvement ravivées autour des terres rares mais une désescalade a été observée lors du sommet de l'APEC, sans concession majeure à ce stade.

Dans ce contexte, les marchés actions européens finissent une fois de plus dans le vert : +2,6% pour le Stoxx 600, +3% pour le Cac 40, et +2,3% outre-Atlantique. Côté crédit, le X-Over 5Y reste quasi stable à 265bp et les taux 10 ans allemands se détendent légèrement 2,63%. Sur les devises, l'Euro se renforce face au GBP (+0,5%) mais recule face à l'USD (-1,7%). Quant aux obligations convertibles, en octobre, le fonds OFI INVEST CONVERTIBLES EURO a généré 1,49%, tandis que son indice de référence, le Refinitiv Eurozone Hedged, a gagné 0,79%.

Sur la classe d'actifs, le marché primaire en Europe est en net retrait avec €550M en deux émissions : Aurubis / Salzgitter 3,375% 2032 (€500M - Allemagne - Basic Resources) et DocMorris 3% 2028 (CHF50M - Suisse - Personal Care, Drug & Grocery Stores). Le montant émis depuis le début de l'année s'élève à €11,5bn, soit +97% vs octobre 2024.

Sur la période, les secteurs qui contribuent positivement sont : Utilities (+47bp), Industrial (+40bp), Consumer Products (+20bp) ainsi que Travel and Leisure (+18bp) alors que les secteurs Construction and Materials (-6bp), et Energy (-5bp).

Concernant les performances en ligne à ligne, les contributions négatives proviennent de Saipem (-12bp), Groupe Gorge (-6bp), Pharming (-6bp), STM (-4bp), et Spie (-4bp).

A contrario, les contributions positives proviennent de Italgas (+28bp), Kering (+20bp), Legrand (+17bp), et Accor (+17bp).



Part X
Convertibles

Rapport mensuel

FR0013253416

31/10/2025

### Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	30/06/2017
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	J + 2 12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	1 Part
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis



FR0013253416

31/10/2025

Rapport mensuel Part X Convertibles

Glossaire

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

RATIO DE

ACTIONS

SENSIBILITÉ

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

Le Solvency Capital Ratio (SCR) est un ratio réglementaire qui mesure le niveau de fonds propres qu'un assureur doit détenir pour couvrir l'ensemble de ses risques, avec un niveau de confiance de 99,5 % sur un an. Il vise à garantir la capacité de l'assureur à faire face à des événements extrêmes et à protéger les assurés.

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les

fonds article 6, article 8 et article 9.

Le delta d'un fonds convertibles mesure la sensibilité de sa valeur aux variations du prix des actions sous-jacentes. Il indique la part d'exposition action du fonds : un delta de 0,5 signifie que le fonds réagit comme s'il détenait 50% d'actions

perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.



FR0013253416

31/10/2025

Disclaimer général

Rapport mensuel
Part X
Convertibles

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.